



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex – 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle arrêtés

23/AR48

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 04 MAI 2023

23/AR48 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE A MONSIEUR ERICK MASCARO, 19^{ème} ADJOINT AU MAIRE

Josée MASSI, Maire de TOULON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2122-18, L2122-20 à L2122-23, et notamment son article L2122-18 qui prévoit que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

VU l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

VU le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

ATTENDU qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de procéder à l'attribution de délégations et de prendre des mesures de précaution afin d'éviter tout conflit d'intérêts,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Monsieur Erick MASCARO, 19^{ème} Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions dans les domaines :

- **BATIMENTS ET EQUIPEMENTS DURABLES**
- **TRAVAUX COMMUNAUX**

En cette qualité, dans le cadre des Pouvoirs du Maire, autres que ceux qui résulteraient de l'article L2122-22 du CGCT, il reçoit délégation pour suivre les affaires se rapportant aux domaines précités et, signer à ce titre :

Tous les actes d'administration, courriers et pièces suivants :

- les pièces financières et comptables à l'exclusion des bordereaux de mandats de dépenses et de titres de recettes,
- la légalisation des signatures dans les conditions prévues à l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet,
- tout document d'administration générale relatif à ses fonctions,
- les correspondances diverses et tout acte nécessaire à la prise de décisions dans les domaines délégués,
- les certificats administratifs,
- les certificats d'affichage,
- les bons de commande non issus de marchés publics.

ARTICLE 2 :

Monsieur Erick MASCARO, 19^{ème} Adjoint au Maire, n'exerce aucune compétence concernant toute affaire de la Ville ayant un intérêt avec la société GRDF.

Si toutefois un conflit d'intérêt se présentait, Monsieur Erick MASCARO s'engage à se déporter de toute délibération du conseil municipal afférente à l'affaire, y compris du débat en séance préalable à cette délibération ainsi que de toute affaire qui engendrerait un conflit avec l'entité citée ci-dessus.

ARTICLE 3 :

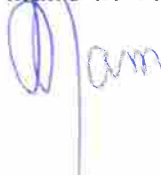
Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur Erick MASCARO, 19^{ème} Adjoint au Maire.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 3 mai 2023

Josée MASSI
Maire de Toulon



Transmis au contrôle de légalité le : 04 MAI 2023

Publié le : 04 MAI 2023

Acte à classer

23AR48

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-04T11-54-36.00 (MI244882518)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230503-23AR48-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : 23/AR48 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE DE M. ERICK MASCARO, 19ème ADJOINT AU MAIRE

Date de décision : 03/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [23AR48 DEL. DE FCT. ET SIGN. A.M. MASCARO, 19ème Adjoint au Maire.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/05/23 à 11:54

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 04/05/23 à 11:54

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 04/05/23 à 12:01